

**CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET
HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE (CEFDHAC)**

**Projet d'Appui à la collaboration sous-régionale pour la conservation et
l'utilisation durable des écosystèmes de forêts d'Afrique Centrale**

***RAPPORT DU TROISIEME ATELIER
DE PLANIFICATION***

**Secrétariat CDEFDHAC
UICN-Bureau Régional
Pour l'Afrique Centrale
B.P 5506
Yaoundé
Cameroun**

**Tél : (237) 21 64 96
Fax : (237) 21 64 97
E-mail : roca.iucn@camnet.cm**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
1 COMMUNIQUE FINAL DU TROISIEME ATELIER DE PLANIFICATION	3
11. EXAMEN DU NIVEAU D'EXECUTION DU PLAN D'OPERATIONS POUR L'AN 2000	4
II. PLAN D'OPERATIONS POUR LA PERIODE D'AOÛT 2000 A JUIN 2002.....	5
III. STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET ET QUESTION COLLATERALE.	6
ANNEXES	7
ANNEXE I : DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU BURUNDI.....	8
ANNEXE II : DISCOURS DE CLOTURE DU MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU BURUNDI	11
ANNEXE III : LISTE DES PARTICIPANTS	13

COMMUNIQUE FINAL DU TROISIEME ATELIER SOUS-REGIONAL DE PLANIFICATION DU PROJET DE COLLABORATION SOUS-REGIONALE POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES ECOSYSTEMES DES FORÊTS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE TENU A

BUJUMBURA LE 31 JUILLET 2000.

Le Troisième Atelier sous-régional de planification du projet de collaboration sous-régionale pour la Conservation et l'Utilisation durables des écosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale s'est tenu à l'Hôtel Novotel, Bujumbura (Burundi) le 31 juillet 2000.

L'ouverture de cet atelier a connu deux moments forts marqués par le mot de circonstance du Secrétaire Général de la CEFDHAC, Monsieur NDINGA Assitou et par le discours d'ouverture de l'Atelier prononcé par son Excellence Monsieur Jean Pacifique NSENGIYUMVA, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement du Burundi, Président en exercice de la CEFDHAC.

Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Général de la CEFDHAC a d'abord rappelé les objectifs de cet Atelier qui sont les suivants :

- 1) Faire le point sur l'état d'avancement de l'exécution du plan d'opérations pour l'an 2000
- 2) Mise en place d'un plan d'opérations pour la période août 2000-juin 2002.

Le Secrétaire Général a aussi souligné que l'exercice était en fait une obligation contractuelle dans la mesure où il est prévu d'organiser un Atelier de planification après chaque Conférence de la CEFDHAC en vue d'intégrer les nouvelles recommandations et résolutions dans le plan d'opérations en ayant à l'idée d'une part que la nouvelle échéance est la prochaine Conférence et que d'autre part, le souci majeur est de s'assurer que les nouvelles recommandations soient traduites en actions concrètes dans les délais.

Le Président en exercice de la CEFDHAC est quant à lui revenu sur l'importance et la richesse de notre écosystème forestier et la pertinence d'une action concertée de contrôle et de suivi pour une utilisation durable de cette richesse.

Concernant les points à l'ordre du jour, il s'est réjoui de la manière dont le plan d'opérations du Projet pour l'an 2000 avait été mis en œuvre.

Cependant, il a recommandé à la réunion de procéder à une évaluation de ce plan et de déterminer les causes des échecs et des réussites afin de tirer des leçons susceptibles d'améliorer le nouveau plan d'action.

S'agissant du nouveau plan d'opérations, il a recommandé de donner une place de choix au renforcement des groupes de contact.

Après ces mots d'introduction, la réunion s'est attelée à l'ordre du jour de l'Atelier qui comportait quatre points :

1. Examen du niveau d'exécution du plan d'opérations pour l'an 2000
2. Adoption du plan d'opérations pour la période allant d'août 2000 à juin 2002.
3. Structure d'Exécution du Projet
4. Question Collatérale.

I. EXAMEN DU NIVEAU D'EXECUTION DU PLAN D'OPERATIONS POUR L'AN 2000.

Le Coordonnateur du projet, Monsieur MAKON Samuel, a présenté le document sur le niveau d'exécution du plan d'opérations pour l'an 2000 qui se résume en 9 résultats attendus pour 49 activités prévues.

Le Coordonnateur a profité de cette occasion pour rappeler que le plan d'opérations présenté a été élaboré à partir de 4 sources à savoir :

- le document du projet ;
- le plan d'opérations adopté par la quatrième réunion du comité de pilotage tenue à Libreville en novembre 1999 ;
- les recommandations de la mission d'évaluation du projet ;
- le rapport intermédiaire.

Il a enfin expliqué les raisons de la non-réalisation de certaines activités et demandé à la réunion de considérer l'intégration de ces activités dans le prochain plan d'opérations.

Après un large débat sur la question, la réunion a apprécié le niveau d'exécution du plan d'opérations de l'an 2000 et a recommandé que :

1. Le prochain plan d'opérations soit réaliste tenant compte de la disponibilité des financements ;
2. Le prochain plan d'opérations donne une place de choix au renforcement des capacités de fonctionnement des Groupes de Contact ;
3. Le projet prenne toutes les mesures nécessaires pour la mise en place d'un Système d'Information afin que la Communauté Nationale et Internationale soit informée des réalisations de la CEFDHAC et ;
4. Dans le prochain plan d'opérations, la question de la gestion participative des groupes cibles soit parmi les priorités.

II. PLAN D'OPERATION POUR LA PERIODE AOÛT 2000 A JUIN 2002.

Le Coordonnateur du projet, Monsieur MAKON Samuel a présenté le document de travail en relevant : les résultats attendus, les activités prévues, le calendrier d'exécution et les différentes sources de financement.

L'ensemble des résultats et des activités se résume à 10 résultats attendus pour 60 activités prévues.

Des débats engagés après cette présentation, les observations suivantes ont été formulées :

1. le nombre élevé d'activités par rapport aux ressources financières disponibles ;
2. la prise en compte du réseau des Parlementaires ;
3. la nécessité de séparer les activités dont les fonds sont disponibles de celles dont les financements sont à rechercher ;
4. la nécessité de prioriser les activités ;
5. création d'un groupe de travail pour prioriser les activités.

Les résultats du groupe de travail sur la priorisation des activités tels qu'adoptés par la réunion sont les suivants :

1. Le renforcement des capacités structurelles de la CEFDHAC.
 - Elaboration du projet de textes de base de la CEFDHAC
 - Adoption des textes
 - Appui aux groupes de contact.
2. Appui aux groupes cibles en vue de la gestion durable des écosystèmes.
 - Parlementaires
 - Femmes
 - ONG
 - Secteur Privé
 - Peuples indigènes.
3. Le renforcement des capacités humaines.
 - Formation des formateurs en gestion des ressources naturelles
 - Formation en aménagement forestier
4. La promotion du PAS

5. Mise en place du système d'information et de communication de la CEFDHAC.

- Site Web
- Bases de données
- Autres supports de communication.

6. Mise en cohérence des politiques et des stratégies.

A l'issue de l'examen de ce point, la réunion a :

1. chargé le Secrétaire Général de la CEFDHAC, Monsieur NDINGA Assitou de disponibiliser les textes de base de la CEFDHAC dans les deux mois ;
2. demandé au Secrétaire Général et au Coordonnateur du projet de démarrer rapidement les projets qui ont des financements ;
3. demandé au secrétaire Général et au coordonnateur du projet d'envoyer dans deux semaines au président en exercice les documents issus de cette réunion pour engager sans tarder les négociations avec les bailleurs de fonds sur la révision du budget du projet et la recherche des financements supplémentaires ;
4. demandé de considérer l'appui aux groupes de contact comme une priorité en encourageant les groupes les plus actifs. Le budget actuel qui est de 6.000.000 CFA par pays étant insuffisant, la réunion recommande au Secrétariat et au Président en exercice de rechercher des ressources financières supplémentaires ;
5. demandé aux pays concernés par CEFDHAC d'exprimer clairement leur volonté politique de soutenir la CEFDHAC à travers le renforcement du fonctionnement des groupes de contact en affectant au moins un bureau au Correspondant National.

III. STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET ET QUESTION COLLATERALE.

Ce point a été présenté par le Secrétaire Général de la CEFDHAC. Il a en substance, suggéré la redéfinition des termes de référence de chaque chaînon de la structure d'exécution du projet.

A ce sujet, la réunion a demandé à la Présidence en exercice, au Secrétariat Général et à la Coordination du Projet d'envisager une réaffectation des ressources notamment en faveur de la ligne budgétaire des groupes de contact.

Fait à Bujumbura, le 31 juillet 2000.

ANNEXES

ANNEXE I :**DISCOURS DU MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT A L'OUVERTURE DU TROISIEME
ATELIER SOUS-REGIONALE DE PLANIFICATION DU PROJET
D'APPUI A LA COLLABORATION SOUS-REGIONALE POUR LA
CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES ECOSYSTEMES
DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE.****Bujumbura , le 31 juillet 2000**

Honorables Parlementaires,

Monsieur le Secrétaire Général de la CEFDHAC,

Mesdames, Messieurs les participants,

C'est un grand honneur pour le Burundi d'abriter et de présider les travaux du 3^{ème} Atelier Sous-Régionale de Planification du Projet d'Appui à la Collaboration Sous-Régionale pour la Conservation et l'Utilisation Durable des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale.

Cette partie de l'Afrique est une zone privilégiée en matière de diversité biologique et en particulier les richesses contenues dans ces forêts naturelles sont incommensurables et nul n'en ignore l'importance socio-économique, scientifique et technique. N'oublions pas que des millions de personnes habitant l'Afrique Centrale exploitent quotidiennement ces forêts.

Cette exploitation, si elle n'est pas contrôlée et suivie, risque de dégrader et d'anéantir ces richesses que la Nature nous a données.

Ce contrôle et ce suivi de l'exploitation et de la pérennisation de nos forêts ne peuvent être conçus que dans un cadre de collaboration entre les Etats de la Sous-Région d'Afrique Centrale.

Aujourd'hui vous évaluez le Niveau d'exécution du Plan d'opérations pour l'an 2000 du Projet d'Appui à la collaboration sous-régionale pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale. Mais également vous devez planifier de nouvelles activités pour les deux prochaines années, période allant d'août 2000 à juin 2002.

Mesdames, Messieurs,

S'agissant de l'évaluation du Niveau d'exécution du Plan d'opérations pour l'an 2000, permettez-moi de vous présenter mon constat.

Premièrement, considérons les activités qui devaient être réalisées par le Projet selon les résultats qui étaient attendus.

- Pour une ***"gestion du projet efficace et efficiente"***, sur 10 activités prévues, 8 ont été réalisées, soit 80% de réussite ;
- L'un des autres résultats attendus était que ***"les politiques, les stratégies et les plans nationaux et sous-régionaux pour la conservation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale sont formulés et appliqués progressivement de manière concertée et réaliste"***. Pour ce résultat, sur 6 activités prévues, 4 ont été réalisées, soit 66% de mise en oeuvre ;
- Pour l'activité ***"la préparation et l'organisation de la 3^{ème} CEFDHAC ainsi que la mise en oeuvre de ses recommandations et résolutions est effective"***, toutes les 8 activités prévues ont été réalisées : le taux de réussite est de 100%.

En tout pour les 9 résultats qui étaient attendus, 34 activités ont été réalisées par le Projet sur les 45 prévues soit un taux de mise en oeuvre de 75%. Les résultats sont en général bons même si dans certains cas le taux d'application est bas comme par exemple pour ***"la participation élargie et efficace des groupes cibles à la gestion durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale"*** ou alors ***"le renforcement des capacités humaines de conception et de mise en oeuvre des politiques, des stratégies et des plans pour la gestion durable des forêts en Afrique Centrale"***.

Deuxièmement, considérons les activités qui devaient être réalisables avec l'appui du projet. Sur les 9 résultats attendus, seules 6 activités étaient prévues donc 4 ont été réalisées. On voit donc que l'appui aux initiatives hors du projet a été faible.

Mesdames, Messieurs,

S'agissant de la planification des activités pour la période allant d'août 2000 à Juin 2001, le document de travail qui vous a été préparé donne la situation suivante, si on considère par résultat attendu le nombre d'activités qui ont potentiellement un financement :

- Pour le renforcement des capacités humaines de conception et de mise en oeuvre des stratégies et des plans pour la gestion durable des forêts denses et humides en Afrique Centrale, 16 activités sont prévues dont 10 seraient financées.
- Pour le renforcement des structures de la CEFDHAC, 10 activités sont prévues dont 5 seraient financées.

- Pour que les politiques, les stratégies et les plans nationaux et sous-régionaux pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale soient formulés et appliqués progressivement de manière concertée et réaliste, 7 activités sont prévues dont 2 seraient financées.

En tout, pour le Plan d'opérations d'août 2000 à Juin 2002, 10 résultats sont attendus et pour cela 60 activités sont prévues dont 29 ont déjà potentiellement un donateur 16 soit 250 %. Et il faudra identifier d'autres sources de financement pour 30 activités.

Les activités prévues sont donc nombreuses, mais les sources de financement, même potentielles, sont encore à identifier.

Mesdames et Messieurs,

Cette situation que je viens de vous décrire nous interpelle tous.

En évaluant le Niveau d'exécution du plan d'opérations pour l'an 2000, il faudrait déterminer les causes des échecs d'une part, et des réussites d'autre part de façon que les leçons tirées de cette période soient mises à profit pour le plan d'opérations d'août 2000 à Juin 2002, période au cours de laquelle la participation des groupes cibles à la gestion durable des écosystèmes de forêts denses humides d'Afrique Centrale devra être la plus large et la plus efficace possible.

Dans ce Plan d'opérations d'août 2000 à juin 2002, je vous exhorte à donner une place et un rôle de choix aux Groupes nationaux de contacts en leur dotant de moyens financiers suffisants pour la mise en œuvre de leurs projets et la redynamisation de leurs structures.

C'est sur cette recommandation que je déclare ouverts les Travaux du 3^{ème} Atelier sous-régional de Planification du Projet d'Appui à la Collaboration sous-régionale pour la Conservation et l'Utilisation Durable des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale.

Vivent les forêts !

Vive la collaboration sous-régionale !

Je vous remercie !

Annexe II**DISCOURS DU MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT A LA CLOTURE DU TROISIEME ATELIER SOUS-REGIONAL DE PLANIFICATION DU PROJET D'APPUI A LA COLLABORATION SOUS-REGIONALE POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE.****BUJUMBURA, LE 31 JUILLET 2000.**

Mesdames,
Messieurs,

A la fin de cette journée d'intenses travaux du troisième Atelier Sous-Régional de Planification du Projet d'Appui à la Collaboration Sous-Régionale pour la Conservation et l'utilisation durable des Ecosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale, permettez-moi de vous exprimer mon admiration pour la qualité du travail que vous venez d'accomplir.

Les principales conclusions de vos travaux sur l'état d'avancement du Projet sont le reflet de vos compétences et de votre endurance qui vous ont caractérisés tout au long de cette journée.

Vos conclusions traduisent fidèlement le souci des Pays de la Sous-Région d'Afrique Centrale de préserver leurs forêts denses et humides pour les générations actuelles et futures.

Pour arriver à cette conservation et cette utilisation durable des Ecosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale, vous venez d'élaborer un plan d'opérations pour la période allant d'août 2000 à juin 2002.

Le plan d'opérations que vous venez d'élaborer est non seulement un outil de travail mais aussi un signe d'engagement de chaque pays de la Sous-Région pour une exploitation rationnelle de nos forêts denses et humides, dans le cadre d'un développement durable de nos populations.

En ce qui nous concerne, la Présidence en exercice de la CEFDHAC ne ménagera aucun effort pour la recherche de moyens nécessaires pour que dans chaque pays, ce plan soit appliqué.

Conjuguons nos efforts et nos moyens et mobilisons nos ressources humaines et toutes les parties prenantes à la conservation et l'utilisation durable de nos Ecosystèmes de forêts denses et humides. Sans cette mobilisation de tous les intervenants au niveau de chaque pays, les contributions de nos donateurs et bailleurs n'auront pas d'effet, ni dans le court, ni dans le moyen terme. Nos bailleurs et donateurs n'auront confiance en nous que si nous nous montrons responsables aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre de ce plan d'opérations pour les deux prochaines années, d'août 2000 à juin 2002.

Nous comptons en particulier sur la Communauté Européenne, CARPE et les Pays Bas. Nous lançons également un appel aux autres donateurs et bailleurs pour qu'ils nous appuient dans la conservation et l'utilisation durable de nos forêts naturelles.

En ce qui concerne le Président en exercice de la CEFDHAC, aucun effort ne sera ménagé pour intervenir auprès des bailleurs et donateurs afin de les intéresser à nos forêts naturelles. L'élaboration des statuts de la CEDHAC et la recherche de financement des projets sont désormais mes préoccupations majeures.

Mesdames,
Messieurs,

Les conclusions des travaux de ce 3^{ème} Atelier Sous-Régional méritent un suivi. Vous avez identifié les activités prioritaires ainsi que les partenaires en tenant compte des réalités et des attentes des populations de la Sous-Région d'Afrique Centrale.

J'invite tous les partenaires de la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique Centrale à se mobiliser pour une exploitation durable de ces forêts. En particulier, je demande aux Groupes Nationaux de contact et aux ONGs d'augmenter d'ardeur pour le suivi de ce 3^{ème} Atelier de planification sous-régional tenu à Bujumbura ce lundi 31 juillet 2000 et qui a été un succès.

Ce succès, nous le devons à nos bailleurs et donateurs qui ont bien voulu financer cette rencontre de Bujumbura ! Nous leur disons merci, en particulier à CARPE, l'Union Européenne et les Pays Bas.

Nous remercions également les organisateurs de la réunion qui n'ont rien ménagé pour que le climat de travail soit agréable. Nos remerciements sont également adressés aux participants qui ont réalisé un travail de qualité.

C'est sur ces mots de remerciements que je déclare closes les Travaux du 3^{ème} Atelier Sous-régional de Planification du Projet d'Appui à la Collaboration Sous-Régionale pour la Conservation et l'Utilisation Durable des Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale.

Vivent les forêts naturelles !

Vive la Coopération !

Annexe III :

LISTE DES PARTICIPANTS AU TROISIEME ATELIER SOUS –REGIONAL DE PLANIFICATION DU PROJET D’APPUI A LA COLLABORATION SOUS-REGIONALE POUR LA CONSERVATION ET L’UTILISATION DURABLE DES ECOSYSTEMES DE FORETS DENSES ET HUMIDES D’AFRIQUE CENTRALE.

NOVOTEL - BUJUMBURA, 31 JUILLET 2000

BURUNDI

1. Jean Pacifique NSENGIYUMVA
Ministre de l’Aménagement du Territoire et de l’Environnement
B.P 631 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com

2. Jérôme KARIMUMURYANGO
Directeur Général de l’INECN et Correspondant National de la CEFDHAC
B.P. 2757 BUJUMBURA
Tél 00 257 23 4304
Fax : 00 257 40.30.32
E-mail : cbozone@cbinf.com

3. Stany NSABUWANKA
Parlementaire
B.P. 120 BUJUMBURA
Tél /Fax :00 257 23 3665
Mobile : 924 853
E - mail : inecnfd@cbinf.com

4. Evariste NGENDAKUMANA
Parlementaire
B.P. 3523 BUJUMBURA
Tél : 00 257 215245
Mobile : 821.124
E - mail : inecnfd@cbinf.com

5. Louis NDUWIMANA
Chargé de Programme au PNUD – Burundi
Tél. : 00 257 22 3135
E - mail : inecnfd@cbinf.com

6. Etienne KAYENGEYENGE
Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P. 2847 BUJUMBURA
Tél : 00 257 213257
Fax : 00 257 24 1205
E-mail : dgate@cbinf.com

7. Agapit KABWA
Conseiller au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com

8. Boniface NYAKAGENI
Conseiller au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com

9. Anaclet NZIRIKWA
Conseiller juridique au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com

10. Herménégilde NTITANGURANWA
Conseiller au Cabinet
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
B.P.631 BUJUMBURA
Tél. 00 257 22 4979
E - mail : inecnfd@cbinf.com

11. Jean Donatien NSHIMIRIMANA
Représentant légal PES
Tél. : 00 257 22 4491
Mobile : 0921 376
B.P. 858 BUJUMBURA
E - mail : inecnfd@cbinf.com

12. Astère BARARWANDIKA
Directeur des Forêts
B.P. 1716 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 5012
E - mail : inecnfd@cbinf.com

13. Marie Josée BIGENDA KO
Professeur-Chercheur
Université du Burundi
Membre du groupe de contact
B.P. 2561 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 5556
Mobile : 0922350
E-mail : jbigendako@hotmail.com

14. Herménegilde NIYUNGEKO
RTNB
B.P. 1400 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 3742
E - mail : inecnfd@cbinf.com

15. Jean-Marie HICINTUKA
Journaliste ABP
BP : 2870 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 3105
Mobile : 0923762
E - mail : inecnfd@cbinf.com

16. Dorothée NAHAYO
Journaliste
RTNB
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 3742
Mobile : 0923 524
E - mail : inecnfd@cbinf.com

17. Yvonne UWERA
Journaliste
Tél : 00 257 22 5654
B.P. 1900 BUJUMBURA
E - mail : inecnfd@cbinf.com

18. Chantal NIMBONA
Journaliste
A.B.P.
B.P. 2870 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 3105
Mobile : 0923757
E - mail : inecnfd@cbinf.com
19. Philibert BAZOMBANZA
Journaliste
CCIB-FM+
B.P. 313 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 2280
E - mail : philibertba@yahoo .fr
20. Espérance NTIRANYIBAGIRA
Journaliste
Radio CCIB FM+
E-mail : ntiranes@yahoo.fr
21. Alexandre RUTOMBONYE
RTNB
Tél : 00 257 22 3742
E - mail : inecnfd@cbinf.com
22. Vital HARERIMANA
RTNB
Tél : 00 257 22 3742
E - mail : inecnfd@cbinf.com
23. Ildephonse BARAGASIKA
Journaliste « Le Renouveau »
Schola UWANYIRIGIRA
Journaliste « PPB »
Tél. : 00 257 22 5411
E - mail : inecnfd@cbinf.com
24. Augustin KABAYABAYA
Journaliste RTNB
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 4544
E - mail : inecnfd@cbinf.com

25. Didace SUNZU
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 4477
Journaliste RTNB
E - mail : inecnfd@cbinf.com
26. Valentin NDAYISHIMIYE
Journaliste RTNB
B.P. 1900 BUJUMBURA
Tél : 00 257 22 4760
E - mail : inecnfd@cbinf.com
27. **Déogratias NKURIMANA**
Radio Culture
E - mail : inecnfd@cbinf.com
28. **Philippe MINANI**
RTNB
B.P. 1900 Tél : 22 4544
E - mail : inecnfd@cbinf.com
29. **Marie Louise KABAGEMA**
RTNB
B.P. 1900 Tél : 22 4544
E - mail : inecnfd@cbinf.com
30. **Moussa NOUNOU**
RTNB
B.P. 1900 Tél : 22 4544
E - mail : inecnfd@cbinf.com

CAMEROUN

31. Assitou NDINGA
Secrétaire Général de la CEFDHAC
BP 5506 YAOUNDE
Tél. : 237216496
Fax : 237216497
E – mail : nda.iucn@camnet.cm
32. Cleto NDIKUMAGENGE
Assistant au Coordonnateur du Projet d'Appui à la CEFDHAC
BP 5506 YAOUNDE
Tél. :237216496
Fax : 237216497
cleto.cefdhac-iucn@camnet.cm

33. Jeanne-Marie MINDJA
GRAMUE\REFADD
B.P.12909, Yaoundé
Tél : 22-21-35
Fax : 22-98-88
E-mail : fmindja@yahoo.gr
34. Eyaane NSENGUE BANNISTER
Représentant du Ministère de l'Environnement et des Forêts-CAMEROUN/Secrétariat
Permanent à l'Environnement
B.P 2705 Messa Ydé B.P. 6168 Yaoundé
Tél : 221106 – 22 226909
Fax : 22 1225
E mail : eyaane nsengue@yahoo.fr
35. Timothée FOMETE
Consultant
B.P.271 Dschang – Cameroun
Timfomete@iccnet.cm
36. Angèle LUH MBAZOA
Communication
UICN
B.P. 5506 Yaoundé
E-mail.angele-luh@camnet.com
Tél :237-2164.96
37. Samuel MAKON WEHIONG
Coordonnateur du Projet d'Appui à la CEFDHAC
B.P. 5506 Yaoundé
Tél : 21 6496
Fax : 21 64 97
38. SOUNNE THIRAKUL
Coordonnateur du Programme/UICN-BRAC
B.P. 5506 Yaoundé
Tél : 21 6496
Fax : 21 64 97

CENTRAFRIQUE

39. Patrice PASSE SANAND
 Coordonnateur National Adjoint du RONGED
 (Réseau des ONG d'Environnement et du Développement Durable)
 B.P. 3259 BANGUI
 Tél : 236 61 4300
 Fax : (236)61.35.61 /610975
 E-mail : passesanand@yahoo.fr
40. Rubens NAMBAÏ
 Directeur Général des Eaux, forêts, chasses et Pêches
 B.P. 830-BANQUI (RCA)
 Ministère de l'Environnement, des Eaux, forêts, chasses et Pêches.
 Tél : (236)-64-05-63/(236)-61-43-10
 Fax : (236)-61-57-41

CONGO BRAZZAVILLE

41. Jean DIAMOUANGANA
 Directeur du Groupe d'Etude et de Recherche sur la Diversité Biologique
 B.P. 2400
 Tél : (242) 81.53.45
 Fax : (242) 81.03.30
 Brazzaville
42. Accel Arnaud NDINGA-MAKANDA
 Directeur du CNDIST
 B.P. 15440, Brazzaville
 Tél : (242) 51.44.51
 Fax : (242) 82.04.95
 E-mail accelarnaud@yahoo.fr
43. Isaac MOUSSA
 Président ANN
 (POINT FOCAL RAAF)
 B.P : 5697, BRAZZAVILLE
 Tél/Fax : (242) 820495
 E-mail : is-moussa@voilà.fr

GABON

44. Jean Blaise DOUGANDAGA PAMBOU
Parlementaire
B.P. 29 Libreville
Tél : 263760/00241263760/00241293647
E-mail : jbdoug@yahoo ; fr
45. Emmanuel BAYANI NGOYI
Président ONG
CIAJE/Gabon
B.P. 6652
Tél : 00 241 76.61.82
Fax :00 241 73.80.56
E-mail : e.bayani @caramail.com

GUINEE EQUATORIALE

46. Nicanor ONA NZE
Jef du Bureau CEFDHAC
B.P. 840
Tél : (240) 94914
Fax : (240) 92905
E-mail : cefdhac@intnet.gq

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

47. **Gisèle MASOKA**
Assistante représentant le point focal RAAF
Est RDC (CADIC)
B.P. 6306 BUJUMBURA
Tél/Fax (257) 24 2258
E-mail : cadic@cbinf.com